



**REVUE DE PRESSE**  
**Samedi 06 janvier 2018**



# « Un débloqué de la question constitutionnelle »

**CORSE** En visite à Ajaccio, Jacqueline Gourault, « Madame Corse » du gouvernement, a ouvert certaines perspectives. Et en a fermé d'autres

La co-officialité de la langue corse et du français, une revendication des nationalistes corses, « n'est pas envisageable », a déclaré hier Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur et chargée du dossier corse, en visite à Ajaccio.

« La langue de la République française est le français », a insisté la ministre, qui avait plus tôt dans la journée rencontré Gilles Simeoni et Jean-Guy Talamoni, élus à la tête de la nouvelle collectivité territoriale unique de Corse.

À la question d'un journaliste, « le dé-

bloqué constitutionnel n'inclut donc pas la question de la langue corse? », Jacqueline Gourault a répondu : « non, absolument pas ». Cela « n'empêche pas de reconnaître les langues, et notamment la langue corse et de faciliter son développement », a-t-elle ajouté.

Jacqueline Gourault a indiqué avoir parlé avec les deux dirigeants nationalistes de « la réforme de la Constitution, qui est prévue par le président de la République », évoquant « le droit à l'expérimentation ». « Il y a des adaptations qui sont néces-

saires de la loi sur les territoires et naturellement, c'est quelque chose qui pourra débloquer un certain nombre de sujets ».

Jean-Guy Talamoni, président de l'Assemblée de Corse, avait estimé à l'issue de sa rencontre avec la ministre : « On est clairement en présence d'un débloqué de la question constitutionnelle ».

Les élus nationalistes, qui attendent « un geste politique fort » de l'exécutif, pour reprendre la déclaration de Gilles Simeoni mardi, ont cependant tous deux prévenu qu'ils al-



Jacqueline Gourault avec Gilles Simeoni. PHOTO MICHEL LUCCIONI

laient rester « extrêmement prudents ». Ils doivent être reçus par le Premier ministre à Matignon le 22 janvier, avant une première visite en Corse du président Emmanuel Macron le 6 février sur l'île de Beauté.

## Le prêt à taux zéro obtient un sursis

**IMMOBILIER** Le prêt à taux zéro (PTZ) qui bénéficie aux ménages devenant propriétaires d'un logement neuf est maintenu pour deux ans dans les zones rurales et les villes moyennes, mais avec des conditions plus restrictives, sous conditions de ressources. En 2018 et 2019, pour l'acquisition d'un logement neuf dans les zones les plus tendues en matière de logement, la proportion maximum du coût de l'opération couverte par le PTZ restant fixée à 40 %, tandis qu'elle est ramenée à 20 % dans les zones rurales et les villes moyennes. À partir de 2020, seuls les ménages achetant un logement dans une grande agglomération pourront bénéficier d'un PTZ dans le neuf, en application de la loi de finances pour 2018

## La France ne rapatriera pas les djihadistes

**SYRIE/IRAK** La ministre de la Justice Nicole Belloubet a déclaré hier que l'État ne rapatrierait pas les djihadistes français détenus en Syrie ou en Irak et qui demandent à être jugés en France. « Nous agissons dans le cadre de la légalité internationale. Nous prendrons en charge toutes les personnes qui reviendront sur le territoire français. Pour autant nous n'irons pas nécessairement les chercher là où elles sont », a déclaré la Garde des Sceaux dans un entretien à RMC et BFMTV. Au moins deux Françaises, actuellement détenues en Syrie avec leurs enfants, demandent à être rapatriées et jugées en France pour avoir rejoint les djihadistes de Daesh.

# La Charente voit jaune

**CRUES** Avec les précipitations, le niveau continue de monter. Vigicrues en appelle à la vigilance

La couleur jaune, synonyme de « risque de crue génératrice de débordements », s'est progressivement propagée au fil de la Charente et de ses affluents. Dans la journée d'hier, les tronçons amont et aval de la Boutonne, ainsi que le segment de la Charente d'Angoulême à Cognac, ont, à leur tour, basculé dans cette qualification selon le site Internet Vigicrues. Dans son relevé publié hier à 16 heures, seul l'estuaire de la Charente restait de couleur verte, c'est-à-dire sans risque de crue dans les 24 heures.

« Les précipitations observées ces derniers jours, tombées sur un sol très humide, ont fait réagir les tronçons amont. Les pluies modérées attendues dans les 48 prochaines heures vont continuer à faire monter les

niveaux sur l'ensemble du bassin de la Charente où des débordements locaux sont déjà observés. Par propagation, les tronçons les plus en aval vont voir leurs niveaux augmenter », précisait le site.

Il s'agit de « crues modérées et habituelles pour la saison », tempère-t-il, tout en appelant à la vigilance. « Certains cours d'eau peuvent connaître une montée rapide des eaux. Tenez-vous informés de la situation. » Sur la côte maritime, le phénomène se conjugue avec de forts coefficients de marée (96 hier après-midi et 91 ce matin) et une « surcote » de 15 à 25 cm qui génèrent une hausse du niveau de la mer. D'où une attention toute particulière portée à la Seudre, à hauteur de Saujon, en Charente-Maritime.



À Dampierre-sur-Charente, le fleuve est sorti de son lit. PHOTO PH. M.



La maire, Pascale Belle, entourée des conseillers municipaux.

PHOTO COLETTE-CHRISTIANE GUNÉ

# Pascal Belle prône le maintien des services

Lors de la cérémonie des vœux, la maire, Pascale Belle, a tenté de rester positive. Si la conjoncture ne plaide pas en faveur des projets, elle demande à chacun de « faire preuve d'ingéniosité pour transformer, détourner l'utilisation de tel ou tel matériel afin de continuer à proposer des services aux Javrezacais tout en maîtrisant les dépenses ». Il y a d'un côté la loi de Finances qui ajoute des prélèvements dans les budgets communaux afin de participer au remboursement de la dette nationale et de l'autre, les subventions qui se réduisent.

## Des cafés-citoyens

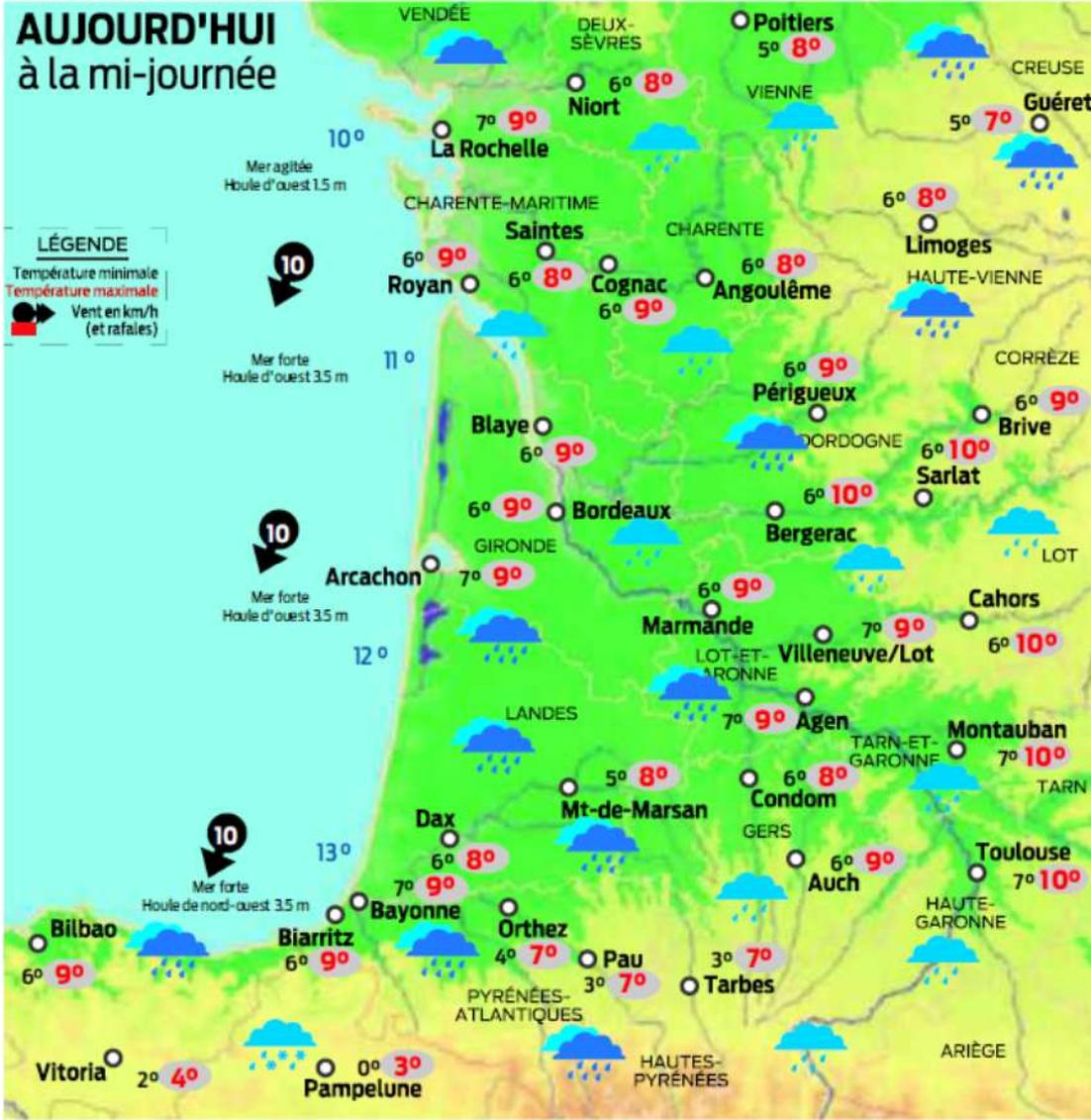
Les projets n'ont pas manqué sur la commune. On citera, par exemple, l'espace de lecture et de documentaires où deux bénévoles Mo-

nique Lascaux et Jean Urbain, se tiennent à disposition des administrés chaque mercredi après-midi ou encore, l'espace jeux de société, à l'ancienne cantine chaque jeudi après-midi. Ce sont déjà six cafés citoyens qui se sont tenus depuis septembre 2015. Ils ont permis de recueillir des avis sur des projets d'aménagements ou de mise en valeur du patrimoine. Ces projets ont permis de candidater au jury des Villes et Villages fleuris, en 2016, à titre individuel.

Les associations javrezacaises se portent bien. Le club de football a été labellisé et Jean-Claude Guillon travaille au projet d'école de football. Le club de pétanque attend une structure pour accueillir ses adhérents.

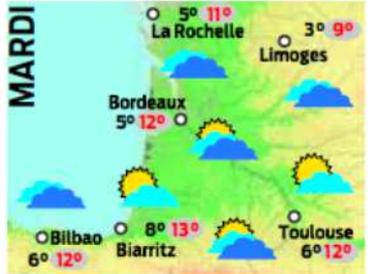
**Colette-Christiane Guné**

# AUJOURD'HUI à la mi-journée



## LE TEMPS AUJOURD'HUI

**TOUJOURS PLUVIEUX MAIS MOINS DOUX**  
 Les pluies attendues pour ce Samedi sont soutenues et durables sur les Pyrénées et son piémont avec de la neige dès 600m voire plus bas. Des Landes aux Charentes, les pluies sont faibles en journée, le ciel restant très nuageux à couvert. Vent de nord-nord-est faible à modéré.



## 2018 : l'année de l'embellie en France ?

### Augmentation des salaires

**23 millions de Français** vont voir leur **salaire net augmenter** dès fin janvier



\* Augmentation pour les salariés du privé calculée d'après la hausse de la CSG et la baisse des cotisations sociales en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

### Les grands espoirs

Le déclin du terrorisme islamiste

36%



Une forte baisse du nombre de chômeurs

25%



13%



Le succès des tests des premiers vaccins contre le Sida

11%

Des mesures fortes en matière de climat

9%

Des avancées dans la résolution des conflits internationaux

3%

Une victoire de l'équipe de France de football à la coupe du Monde

1%

Le succès d'une chanteuse ou d'un chanteur français à l'Eurovision

1%

La victoire d'un Français au Tour de France

1%

Le fait que la France puisse organiser l'exposition universelle de 2025

Sources: Previsima - Sondage Ifop pour Paris Match mené auprès d'un échantillon de 1.009 personnes du 15 au 18 décembre 2017

INFOGRAPHIE CL

# Des médecins disponibles au bout du fil

■ Pouvoir consulter un médecin et obtenir une ordonnance de chez soi ■ Plusieurs mutuelles le proposent désormais ■ Comment ça fonctionne ? ■ Quelles limites ?

Le développement de la téléconsultation permet de lutter contre les déserts médicaux, mais aussi de désengorger les services d'urgence.

Amandine COGNARD  
a.cognard@charentelibre.fr

**A**xa, Groupama..., de plus en plus de mutuelles, assurances et complémentaires santé proposent à leurs clients de bénéficier, sans surplus de coût, d'un service de téléconsultation médicale vingt-quatre heures sur vingt-quatre sept jours sur sept. Eovi Med Mutuelle, 1,4 million d'adhérents en France, s'est lancée dans l'aventure en septembre dernier, motivée par son dernier baromètre «Accès à la santé» EoviMed/ObSoCo 2017. «Ce dernier indiquait que 56 % des Français déclarent rencontrer des difficultés d'accessibilité à la santé dues au manque de disponibilité des professionnels de santé. Une problématique qui concerne davantage les spécialistes, 70 %, mais aussi les médecins généralistes 30 %. Et huit Français sur dix estiment les délais d'attente pour une consultation chez un spécialiste trop longs», rapporte Eovi Med Mutuelle.

Le Conseil national de l'ordre des médecins chiffrant à 4 000 le déficit supplémentaire de médecins chaque année (4 000 entrants sur le marché du travail contre 8 000 sortants), ces consultations à distance sont-elles une solution efficace pour remédier au problème de désertification médicale ?

## «10 à 15 % des consultations pourraient être faites à distance»

Médecindirect, l'une des plateformes qui proposent ce service (1) et à laquelle Eovi a choisi de confier ses clients, affirme être «un bon complément de l'offre de soins classiques». Cette interface, qui emploie plus d'une vingtaine de généralistes et spécialistes, permet au patient de poser ses questions par écrit. Il peut ensuite choisir d'obtenir une réponse écrite ou d'être rappelé par un médecin. Depuis hier, l'option d'appel en visio est aussi possible. «Le patient peut également transmettre en pièce jointe ses résultats



La plateforme Médecindirect a lancé hier l'option de consultation en visioconférence.

Photo Quentin Petit

d'analyses, radios, photos au médecin», explique le D<sup>r</sup> Thierry Manteau, l'un des généralistes employés par Médecindirect.

«Les Français se rendent en moyenne sept fois par an chez leur médecin. Et on estime que 10 à 15 % de ces consultations pourraient être effectuées à distance, assure François Lescure, président fondateur de Médecindirect. Le développement de la téléconsultation permet de lutter contre les déserts médicaux mais aussi de désengorger les services d'urgence et les cabinets médicaux.» «On retrouve principalement les mêmes choses en téléconsultation qu'en consultation classique», décrit le D<sup>r</sup> Manteau, qui a un cabinet en région parisienne et assure des gardes de deux heures quelques jours par semaine pour Médecindirect. Un bébé qui a de la fièvre ou une diarrhée, une tache dermatologique qui inquiète, des analyses biologiques à interpréter. Souvent, il est possible de répondre à distance, de rassurer, de donner des conseils d'alimentation aux parents, en précisant bien, évidemment, que si d'autres symptômes apparaissent ou que ça ne passe pas, il faut aller consulter.» Depuis le lancement du service par Eovi Med, 2 620 personnes s'y sont inscrites et 2 730 téléconsultations ont déjà été effectuées. «Les moins de 30 ans, rompus à l'usage du digital l'utilisent de façon spontanée. Les actifs (35-55 ans), souvent pris par le temps, y voient un complément pratique. Les plus de 55 ans, plus sujets à des pathologies chroniques et parfois inquiets, l'utilisent pour renouveler leur ordonnance et mieux comprendre les diagnostics et les traitements», analyse Médecindirect qui a déjà

30 partenaires: mutuelles, assurances, complémentaires, entreprises.

## ARS et conseil de l'ordre restent sceptiques

Le D<sup>r</sup> Michel Bacquart, président de l'ordre des médecins en Charente, paraît septique à l'évocation de ces plateformes de téléconsultations. «La Suisse, par exemple, a une grande antériorité sur nous dans ce domaine et les bilans ne sont pas très bons. Beaucoup d'erreurs médicales sont ainsi favorisées.» Il insiste sur la nécessité pour les médecins de voir les patients. «Demandez aux cardiologues qui s'occupent du sport combien de problèmes importants ils détectent grâce à une simple consultation de contrôle.» L'Agence régionale de santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine précise elle aussi qu'elle n'a contractualisé avec

aucune plateforme de ce genre. «Nous sommes assez réservés sur la plus-value médicale que ces dispositifs peuvent apporter sur un certain nombre d'actes», explique Vincent Pascasio, membre de la direction de l'offre de soins et de l'autonomie de l'ARS. L'agence régionale n'est pas pour autant fermée à la télémédecine. «Au contraire, assure Vincent Pascasio. Nous soutenons techniquement et financièrement de nombreux projets, comme les téléconsultations de dialyse entre le centre de Cognac et le centre hospitalier d'Angoulême, les expertises dermatologiques effectuées à distance grâce à des clichés pris par des infirmières dans les Ehpad et évalués par un spécialiste depuis son bureau à Girac qui, elles, sont remboursées par la Sécurité sociale.»

(1) Il en existe d'autres: Mesdocteurs, Medoix...

## Vrai ou faux? Ce que proposent vraiment ces plateformes

### De vrais médecins derrière l'écran

**VRAI** Chez Médecindirect, les professionnels qui répondent aux patients sont tous des médecins libéraux indépendants inscrits au Conseil national de l'ordre des médecins. La plateforme compte neuf généralistes, deux médecins du sport, un médecin du voyage, un psychiatre, un sexologue, un rhumatologue, un ORL, un ophtalmologue, un gynécologue, un dermatologue, un gastroentérologue, un anesthésiste, un cardiologue et des chirurgiens urologues et thoraciques. «Un généraliste répond à votre question par écrit ou téléphone dans les deux heures et un spécialiste sous vingt-quatre heures», assure D<sup>r</sup> Thierry Manteau, l'un des généralistes de la plateforme.

### Les médecins peuvent tout traiter à distance

**VRAI FAUX** Les plateformes affirment pouvoir traiter toutes les questions, de la bobologie aux pathologies plus importantes. «80 % des diagnostics sont faits grâce à l'interrogatoire du patient, l'examen clinique n'est souvent là que pour confirmer, argumente Thierry Manteau. N'ayant pas l'historique du patient, nous insistons beaucoup sur cet interrogatoire et précisons toujours que si de nouveaux symptômes apparaissent ou que l'état persiste, il faut aller consulter.» Il avoue tout de même que, dans les faits, ces médecins à distance ont «surtout un rôle de conseil et d'orientation pour les problèmes conséquents». «Mais il arrive que nous aidions un pa-

tient à prendre conscience de l'urgence de son état», décrit-il.

### Ils peuvent faire des ordonnances à distance

**VRAI** «On peut tout à fait faire des ordonnances pour du Spasfon, du Smecta, du Doliprane, mais aussi des médicaments accessibles uniquement sur ordonnance, comme le Monuril pour les infections urinaires», explique le D<sup>r</sup> Manteau. «Si le patient nous envoie ses ordonnances précédentes, nous pouvons aussi renouveler des médicaments comme la pilule ou le Levothyrox. Mais nous ne renouvelons que pour un mois, en dépannage. Le patient doit ensuite consulter son médecin traitant.» Ces ordonnances sont envoyées en version nu-

mérique imprimable et permettent d'être remboursées par la Sécurité sociale.

### Ils peuvent faire des arrêts de travail et certificats médicaux

**FAUX** «Cela fait partie des limites de la télémédecine. Le patient doit voir physiquement un médecin pour tout arrêt de travail ou certificat médical, affirme le membre de l'équipe Médecindirect. On ne peut pas non plus orienter officiellement un patient vers un spécialiste», précise-t-il.

### C'est gratuit

**VRAI FAUX** Les mutuelles offrent ce service à leurs adhérents sans sur-

plus de cotisation. Mais dans les faits, contrairement à un remboursement par la Sécurité sociale, nous payons cette prestation via notre mutuelle ou complémentaire. Les médecins qui y travaillent sont payés à l'heure et non à la consultation, mais toujours sous forme d'honoraires.

### Il faut maîtriser les nouvelles technologies pour y accéder

**FAUX** Sur Médecindirect, une fois le compte créé, ce qui peut être fait avec l'aide d'un proche, un numéro de standard est disponible. La personne peut l'appeler et un opérateur envoie alors à sa place une demande dans le système en demandant au médecin de rappeler le patient par téléphone.

# Les cours d'eau de Charente sous haute surveillance

Les pluies abondantes de ces derniers jours commencent à faire déborder les cours d'eau. Les niveaux vont continuer de monter.



À Dompierre-sur-Charente, le long de la route basse de Saintes, la Charente est sortie de son lit.

Photo Quentin Petit

Les premiers panneaux «route inondée» ont été posés en Charente-Maritime sur les accès à la route basse de Saintes. La Charente est sortie de son lit au niveau de Dompierre. Et le niveau des cours d'eau devrait encore monter en Charente au cours d'un week-end qui s'annonce encore particulièrement pluvieux.

Hier, le service d'observation et d'alerte Vigicrues a placé en jaune les bassins de Bandiat-Tardoire et Charente. Le service des routes du Département a commencé à poser ses barrières sur le bord des chaussées. Les rivières sont sous haute surveillance et les services techniques s'apprêtaient hier soir à interdire l'accès à plusieurs routes.

Ainsi, dans la commune de Merpins, la fermeture de la RD 144, qui relie la RN 141 et la route de Pons, semblait imminente. À Agris, la chaussée de la RD 390 (Agris-Rivières) était recouverte par les eaux, prête aussi à être fer-

mée. Sous haute surveillance encore, la RD 406 (Balzac-Vindelle) à Vindelle, la RD 110 (Rancogne-RN 141) à Bunzac, la RD 5 à Charmant ou encore la RD 87 sur la Lizonne à La Rochebeaucourt.

”

**Les pluies modérées attendues dans les quarante-huit prochaines heures vont continuer à faire monter les niveaux sur l'ensemble du bassin de la Charente.**

«Les précipitations observées ces derniers jours, tombées sur un sol très humide, ont fait réagir les

tronçons amont. Les pluies modérées attendues dans les quarante-huit prochaines heures vont continuer à faire monter les niveaux sur l'ensemble du bassin de la Charente où des débordements locaux sont déjà observés. Par propagation, les tronçons les plus en aval vont voir leurs niveaux augmenter», précisent les techniciens de Vigicrues.

Déjà, hier à Vouthon, la Tardoire est sortie de son lit, envahissant les jardins en bas du bourg, sans danger pour les habitations. La crue avait cependant tendance à s'accroître en fin de journée. Les 1 200 km<sup>2</sup> du bassin-versant de la Tardoire, qui s'étendent jusqu'à sa source, à Chalut en Haute-Vienne, sont complètement saturés.

Dans la traversée de Mouthiers, la Boème a commencé, elle aussi, à envahir le pré, en dessous de l'église. Au niveau des lavoirs, le courant est devenu rapide, avec des remous torrentiels.

■ Après quelques déceptions en termes de fréquentation l'an dernier, la salle cognaçaise a programmé des artistes plus connus en ce début d'année ■ Dans des styles différents, de Gauvain Sers à Avatar.

# La nouvelle partition des Abattoirs

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Il manque encore deux dates dans la nouvelle programmation des Abattoirs, la salle dédiée aux concerts de Cognac. Dont une qui devrait être annoncée ce mercredi. «Une date mystère avec un artiste international qu'il est assez rare de voir dans nos petites contrées», se réjouit Gaëtan Brochard, un grand sourire aux lèvres. Le directeur de la salle n'en dira pas plus. Pas question de trahir le secret. Mais il peut déjà parler des vingt soirées calées d'ici à fin juin. «Après huit mois où nous avons misé sur des artistes découverts, nous repartons avec des artistes plus connus, grâce à des opportunités que nous avons eues.» C'est le cas de Gauvain Sers, attendu le 28 mars. De la chanson française populaire comme on a peu l'habitude d'en entendre aux Abattoirs. C'est assumé. «J'ai voulu qu'il passe ici. C'est un artiste régional, il vient de sortir son premier album», remarque Gaëtan Brochard.

Dans un tout autre style, le groupe de metal Avatar (le 22 mars) fait déjà décoller les ventes de billets. «Ce sera complet, c'est sûr. C'est une niche, mais c'est très connu des métalleux.» A venir, également, Dani, la chanteuse et comédienne, qui se produira avec un groupe. «C'est une figure et elle n'est jamais venue ici», se félicite Gaëtan Brochard. Qui cite encore: Ten years after, groupe de rock mythique des années 60-70; Siboy, rappeur soutenu par Booba; et Findlay, son coup de cœur à lui, entre rock et electro.

## Afterwork, toujours un succès

De quoi ramener peut-être, un peu plus de monde aux concerts. «C'est vrai qu'on a ramé un peu ces six derniers mois. On a pris des risques. Pour des artistes découverts, les gens sortent moins facilement. On a un travail à faire là-dessus.» À part Columbine, les dates sur lesquelles Gaëtan Brochard avait parié n'ont pas fait le plein. «On a eu une petite décep-



Artiste grand public, le régional Gauvain Sers se produira le 28 mars aux Abattoirs de Cognac, après un passage en Charente en août dernier.

Photo archives CL

tion en termes de public pour Flavio Coelho et pour Charles Pasi.» Mais «la fréquentation est dans la même ligne que les années précédentes», assure le directeur, qui ajoute que le nombre de dates est passé, lui, de 20 par an dans l'ancienne salle à 32 aujourd'hui. «En huit ans, on est aussi passé de trois à sept salariés et de 300.000 à 800.000 euros de budget.» Quant à la découverte d'artistes, c'est l'une des missions des Abattoirs... qui touchent des fonds publics pour cela.

«En 2008, on recevait 5.000 personnes par an. Aujourd'hui, 10.000 de plus», ajoute-t-il. Car si les concerts n'attirent pas toujours, les afterwork, proposés une fois par mois, drainent eux toujours la foule. «Ça participe au dynamisme de la ville. Les gens attendaient qu'il se passe quelque chose à Cognac», observe Gaëtan Brochard qui aimerait monter un autre événement mensuel pour animer la salle. Mais, pour cela, il se laisse encore un peu de temps.

## 22 dates en vue

Après une date organisée à la Nef, le 26 janvier, et une soirée electro le lendemain, la nouvelle saison des Abattoirs démarrera officiellement le 1<sup>er</sup> février. Elle sera lancée avec une soirée en hommage à un ancien administrateur de la salle. Un collectionneur, dont trente guitares seront vendues ce soir-là aux enchères. «Nous reverserons les fonds à sa famille», précise Gaëtan Brochard. Le groupe Ladies Ballbreaker proposera, dans la foulée, un show AC/DC 100 % féminin. Suivront 21 dates (à découvrir sur le site internet des Abattoirs). Notons qu'un concert sera délocalisé à la Fondation Martell, le 25 mai. Deux concerts sont également prévus pour les enfants. Dont un «vraiment surprenant» pour les bambins dès 3 ans. Ce sera le 9 février avec Okonomiyaki. «C'est la première fois que je programme de la musique classique ici, sourit Gaëtan Brochard. Mais ce sera aussi très rock.»

## Une piste pour héberger la Rock School

Ce serait un emplacement idéal pour la Rock School. Juste en face des Abattoirs, le bâtiment en pierre qui jouxte le boulodrome fait l'objet d'une étude technique menée par les services de la Ville. Il abrite, aujourd'hui, trois associations qui pourraient rejoindre, à terme, le site de l'ancien hôpital.

«La mairie est d'accord pour nous céder le bâtiment, indique Gaëtan Brochard. Mais elle ne mettra pas d'argent dans la rénovation.» Or, l'association craint que celle-ci soit au-dessus de ses moyens. «C'est une solution coûteuse. Il faudra aller chercher des financements extérieurs», envisage le directeur des Abattoirs, qui espère obtenir, courant janvier, les résultats de l'étude technique. «J'espère que la Ville nous aidera car si on n'investit pas ce bâtiment, visuellement, ce sera une vue.» Mal venue dans le



C'est le bâtiment en pierre, jouxtant le boulodrome, qui pourrait être investi par la Rock School.

Photo J. P.

quartier où pousse aujourd'hui le complexe cinq étoiles des Chais Monnet. «C'est le quartier où il faudra être demain, à Cognac.» Plus de 300 enfants sont inscrits à la Rock

School. «On peut difficilement accueillir plus», constate Gaëtan Brochard. Les locaux ne sont plus adaptés, en termes de surface. Et les voisins se plaignent aussi du bruit.

## ■ DON DE SANG

### Collecte ce lundi à Châteaubernard et nouveaux horaires

L'amicale locale des donateurs de sang informe que la prochaine collecte aura lieu ce lundi 8 janvier à la salle des fêtes des Pierrières, située rue de la Commanderie à Châteaubernard. A noter qu'à la demande de l'Établissement français du sang, les horaires sont modifiés. Les dons seront acceptés de 15h30 à 19h30 au lieu de 16 heures à 20 heures comme précédemment. Face à la demande en produits sanguins de plus en plus forte, les donateurs sont attendus nombreux.

# Châteaubernard: la justice donne raison à Gavillon

Les refus opposés par la Ville au projet de halle commerciale, avenue d'Angoulême, sont annulés. La bataille devrait se rejouer cette année.



Depuis 2016, Gérard Gavillon veut faire détruire la maison d'habitation (au fond) voisine de la halle de la sandwicherie Victor pour la remplacer par un ensemble de cinq commerces. Le tribunal administratif lui redonne espoir.

Photo M. B.

Marc BALTZER  
m.baltzer@charentelibre.fr

Les décisions ont été affichées hier matin au tribunal administratif de Poitiers et elles sont claires: «satisfaction totale», pour les deux requêtes du promoteur immobilier Gérard Gavillon contre la ville de Châteaubernard.

Pour mémoire (CL du 13 décembre), le propriétaire du centre commercial qui abrite la sandwicherie Victor veut détruire la maison voisine pour y édifier une halle similaire (800 m<sup>2</sup>, cinq magasins). La commune, qui estime qu'il n'y a pas la place pour des commerces supplémentaires dans la zone, ni les accès routiers nécessaires, a mis tous les moyens pour s'y opposer. Notamment en demandant à ce que le dossier soit analysé par la Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC). Deux permis de construire ont été refusés par ce

”

**Je reste convaincu que le commerce n'est pas approprié à cet endroit.**

moyen, avec des motivations différentes (CL du 14 décembre).

Le premier prenait pour argument la surface de vente du projet et le considérait comme une extension de la «halle Victor». Le deuxième utilisait un article du Code du commerce permettant aux petites villes de saisir la CDAC dès 300 m<sup>2</sup>.

Les deux ont été balayés, le 13 décembre dernier, par le rapporteur public du tribunal administratif pour des manquements juridiques majeurs: prise en compte des sur-

faces totales (et non de vente, comme les textes l'imposent) pour le premier; non-respect des délais pour le second refus.

«C'est très contestable, a réagi hier le maire de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand. Sur les surfaces, le promoteur lui-même a changé son mode de calcul [et] sur les délais, le conseil avait le droit de statuer rapidement à condition de donner son accord en début de séance, ce qui a été fait.» Mais ce qui n'apparaissait pas dans le dossier, d'après les juges. «Les permis seront représentés et je redemanderai une saisine de la CDAC, je reste convaincu que le commerce n'est pas approprié à cet endroit.»

De son côté, Gérard Gavillon a déjà affirmé sa volonté de relancer son projet, comme en témoigne la banderole publicitaire toujours affichée sur place. En revanche, il se refusait toujours à davantage de commentaires, hier.

# Le théâtre des Borderies repart en tournée

**L**a troupe du Théâtre des Borderies, basée à Louzac-Saint-André, repart pour une 26<sup>e</sup> tournée avec «Ce soir ou jamais», une pièce de Philippe Houdara et Bruno Chapelle, sur une mise en scène de Jean-Luc Sire. Sept comédiens et comédiennes amateurs se partageront chaque soir la scène. La première aura lieu à Louzac samedi 20 janvier.

Cette comédie débridée en quatre actes vise à faire rire le spectateur devant les péripéties qui vont agiter la petite ménagerie humaine réunie pour l'occasion sous le regard d'un perroquet. Celui-ci ne manquera pas de mettre son grain de sel dans la folle arnaque imaginée par Léo pour se sauver une nouvelle fois d'une situation financière compromise. En vieux renard il devra faire preuve d'imagination, car entre une poule de luxe et un oiseau exotique, la partie est loin d'être gagnée !

De mensonges en aveux, tous les coups seront alors permis durant deux heures pour plumer le pi-



Une partie de la troupe des Borderies en répétition avant la première programmée samedi 20 janvier, à Louzac-Saint-André.

Photo CL

geon... Et bien rusé celui qui pourrait deviner la chute !

Le calendrier des dix-huit représentations est disponible sur le site internet de la troupe (1). Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes, et comme toujours, il est fortement conseillé de réserver.

2017 avait permis à la troupe de

fêter ses 25 ans d'âge avec une pièce intitulée «Ma femme s'appelle Maurice» qui a été un pur bonheur pour tous.

(1) Site: [theatredesborderies.fr](http://theatredesborderies.fr)

Contact et réservations au 06 58 75 45 57.

E-Mail: [theatre.louzacsrandre@wanadoo.fr](mailto:theatre.louzacsrandre@wanadoo.fr)

page Facebook: [theatredesborderies](https://www.facebook.com/theatredesborderies)

# Cognac

## La boîte aux lettres de la bibliothèque déborde



Entre quinze et vingt documents y sont déposés chaque jour.

Photo M.B.

**E**lle squatte là depuis un mois... et tout le monde est ravi. Début décembre, la bibliothèque de Cognac a installé une boîte aux lettres massive, destinée aux adhérents qui ne peuvent pas rendre leurs documents pendant les heures d'ouverture, assez réduites, il faut le reconnaître (20 heures réparties en quatre jours). Depuis, « nous réceptionnons entre quinze et vingt documents par jour dans la boîte, explique une salariée de la bibliothèque. Les gens

passent les jours de fermeture [lundi et jeudi, NDLR], à midi ou même quand c'est ouvert. »

Résultat: moins de courriers de rappel et donc des économies pour la collectivité. Ce type de service, qui existe dans de nombreuses bibliothèques, était une demande formulée depuis longtemps par les lecteurs, qui n'hésitent donc pas à s'en servir. Mais attention: la boîte n'est pas accessible le dimanche car les grilles de la cour sont fermées.

### ■ CHÂTEAUBERNARD

**Cérémonie des vœux de la municipalité mardi.** Le maire et son conseil municipal invitent les Castelbernardins à la présentation de leurs vœux, ce mardi 9 janvier à 19 h dans la grande salle du Castel. Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la manifestation.

# Le patron des boulangers tire sa révérence

À Ars, Jean-Claude Christmann, 60 ans, cherche à vendre son commerce de boulangerie pâtisserie. Avec ou en l'absence d'un repreneur, il baissera le rideau à la fin du mois.

Julie PASQUIER  
j.pasquier@charentelibre.fr

Ce sont ses dernières galettes des Rois. À la boulangerie d'Ars, Jean-Claude Christmann a atteint l'âge de la retraite: 60 ans, dont trente-cinq passés dans son commerce. Né à Metz, apprenti boulanger avant de partir faire le tour de France chez les Compagnons, il a posé ses valises en Charente, avec femme et enfants, pour cette boutique en 1983. «C'était ma première installation, on a progressé... et on est resté là, raconte-t-il. On dit toujours que c'est mieux ailleurs, mais ce n'est pas vrai.»

”

**On dit toujours que c'est mieux ailleurs, mais ce n'est pas vrai.**

Son commerce a employé jusqu'à huit personnes: boulangers, pâtisseries, apprentis, vendeuses, porteuses... «En 1989, on a monté un deuxième magasin, à Cherves», rappelle Jean-Claude Christmann.

1990-2010. Ce sont ses meilleures années. Le boulanger enchaîne les concours et les prix. Dans le cadre des Saveurs régionales, il remporte celui de la galette charentaise en 1991. «J'ai eu aussi des prix pour la brioche, la tarte au fromage, le "cabrifou", un préfeu vendéen dans lequel on ajoute du fromage de chèvre...» cite Jean-Claude Christmann. «J'ai toujours essayé d'inventer», poursuit-il, en citant son croissant au caramel beurre salé, lancé pour les



Les briochées, ce sont les galettes préférées de Jean-Claude Christmann, qui n'a toutefois pas hésité à innover durant sa carrière de boulanger, à Ars.

Photo J. P.

Gastronomades d'Angoulême, il y a quelques années. La seule chose qu'il n'a pas modifiée, c'est la recette de son pain.

Mais aujourd'hui, le commerce tourne un peu moins bien. La concurrence s'est accrue. «Il y en a qui ont voulu copier.» Il y a aussi eu d'autres installations dans les communes voisines. Et l'âge de passer la main est arrivé. «À un moment, faut savoir s'arrêter», lance Jean-Claude Christmann, un brin désabusé. «Je n'ai pas envie de continuer vu le peu de reconnaissance qu'on a derrière.» Il n'encourage même pas son fils, qu'il a lui-même formé, à prendre sa suite.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'activité tourne au ralenti. Le magasin de Cherves a fermé, les tournées, qui étaient assurées tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés, se sont arrêtées... Le boulanger a mis le fonds de commerce en vente en août dernier, mais il n'a eu que trois touches qui n'ont pas abouti. «Si à la fin du mois, je n'ai trouvé personne, je ferme, dit-il. Ce sera une cessation d'activité.»

## Président depuis 16 ans

La fin de sa carrière professionnelle. Mais pas de ses engagements. Depuis 2001, Jean-Claude Christmann est président de la Fé-

dération des boulangers de Charente. «Je ne voulais pas m'encroûter ici», dit-il pour expliquer ses motivations. Il ajoute dans un sourire: «Quand on est boulanger, on travaille la nuit. Donc on a du temps pour le reste.»

Toujours actif chez les Compagnons, conseiller de l'enseignement technologique pour les boulangers, il a aussi été, durant trois ans, président régional de l'Union professionnelle artisanale. «Le concours de la meilleure galette, celui de la baguette... Si je ne l'avais pas fait, est-ce que ça existerait ? questionne-t-il. J'ai fait ça pour faire sortir, pour faire vivre la boulangerie.»

# Le monde informatique tremble

La quasi totalité des microprocesseurs équipant ordinateurs et smartphones connaissent des failles de sécurité majeures. Une course contre la montre est lancée pour limiter la casse.

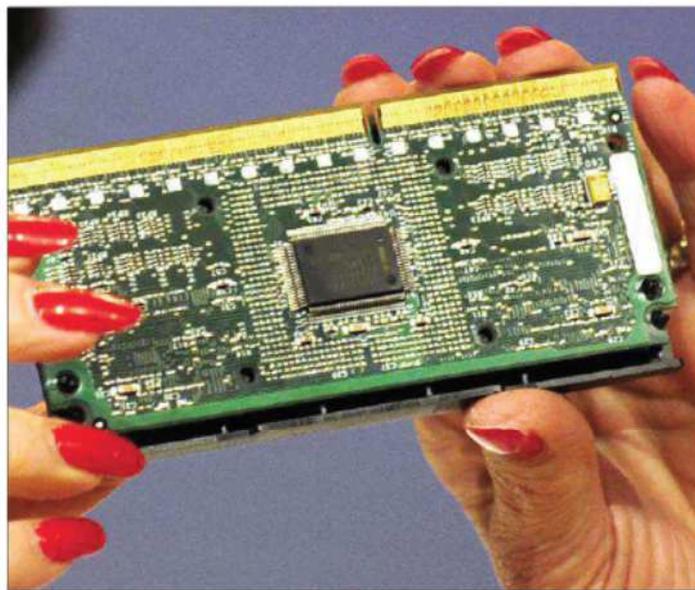
**A**mazon, Google et maintenant Apple... La liste des géants du numérique touchés par deux failles de sécurité majeures, «Spectre» et «Meltdown», s'allonge sans cesse. «Tous les systèmes Mac et appareils (mobiles) iOS sont affectés mais il n'y a aucune attaque connue à l'heure actuelle», a fait savoir la firme à la pomme, dont les appareils sont généralement réputés pour leur sécurité.

«Spectre» et «Meltdown» concernent la quasi totalité des microprocesseurs fabriqués ces dix dernières années par les entreprises Intel, AMD et ARM. Aucun ordinateur, smartphone ou tablette ne pourrait fonctionner sans ces composants miniaturisés, sorte de centres nerveux qui exécutent les programmes informatiques.

Cela distingue ces deux failles des alertes de sécurité plus classiques, qui concerne généralement du «software», des logiciels, et non du «hardware», les pièces composant les appareils.

## Les mots de passe exposés

«Spectre» et «Meltdown» peuvent en théorie permettre d'accéder au «noyau» d'un système d'exploitation informatique, «exposant ainsi les informations critiques qui y seraient stockées», par exemple des mots de passe, explique dans une note Chris Morales, chef de l'analyse sécurité pour l'entreprise de cybersécurité américaine Vectra



La quasi totalité des microprocesseurs fabriqués ces dix dernières années par les entreprises Intel, AMD et ARM sont concernés.

Photo AFP

Networks. Luke Wagner, ingénieur logiciel pour Mozilla, explique lui sur le blog sécurité de cette fondation que la faille permettrait «à partir d'un contenu internet de venir lire les informations privées». La quasi totalité des appareils électroniques et informatiques fabriqués ces dernières années dans le monde est équipée de puces potentiellement vulnérables.

## Des mises à jour en cours

Les plus grands noms du secteur numérique, tels Amazon, Google,

Microsoft ou encore la fondation Mozilla, se sont donc lancés dans une course contre la montre pour limiter la casse, en annonçant la mise en place de correctifs logiciels. Le géant américain des microprocesseurs Intel, de même que ses concurrents AMD ou ARM, a également commencé à diffuser des mises à jour de sécurité.

Dans un communiqué diffusé jeudi, Intel a affirmé qu'il aurait d'ici la fin de la semaine prochaine «diffusé des mises à jour pour plus de 90 % de ses processeurs sortis ces cinq dernières années».

Pour éviter toute possibilité de piratage, Apple de son côté «conseille de ne télécharger des applications que depuis des sites sûrs, comme l'App Store». Le groupe précise avoir lui aussi diffusé des correctifs pour limiter l'impact possible de la faille «Meltdown» et en annonce d'autres prochainement.

## Vente d'actions: le PDG d'Intel dans la tourmente

Selon certains experts, seul le remplacement du microprocesseur permettrait de se prémunir durablement. Ceci étant, expliquent-ils également, un piratage de ces processeurs exige un niveau technique très élevé, limitant selon eux les risques.

L'alerte sécuritaire se doublait hier d'interrogations au sujet de ventes d'actions par le patron d'Intel. Selon le magazine spécialisé *Solutions Numériques*, Intel a alerté dès fin novembre de l'existence d'une faille sur ses microprocesseurs. Or au quatrième trimestre 2017, le PDG du groupe, Brian Krzanich, a vendu près de 900.000 actions Intel, abaissant de moitié sa participation au capital du groupe, selon l'agence économique Bloomberg.

Cette vente «n'a pas de lien» avec l'affaire des failles de sécurité, a assuré à Bloomberg un porte-parole de la société, assurant que Brian Krzanich avait exercé des options selon un calendrier établi à l'avance, et automatisé.